



PISCINES RÉSIDENTIELLES

Chlore non stabilisé - Désinfection choc

SHOCK®

Chlore non stabilisé

Poudre

Bénéfices

- HYPOCHLORITE DE CALCIUM : PAS DE SUR-STABILISATION
- RATTRAPE UNE EAU VERTE OU TROUBLE
- DISSOLUTION INSTANTANÉE

Caractéristiques

- Poudre à dissolution flash quasi-instantanée. • Action désinfectante. • Action algicide. • Teneur moyenne en équivalent-chlore égale à 78 %*. • Teneur minimum en équivalent-chlore égale à 75 %*.
- Production d'insolubles minimisée (inférieure ou égale à 6 % sur eau distillée). • Exempt d'acide isocyanurique (stabilisant). • Utilisable en eau dure (T.H. élevé). • Compatible avec tout équipement de filtration.
- Dégazage au stockage minimisé comparativement aux isocyanurates.* à la date de fabrication • Hypochlorite de calcium le plus concentré du marché.

Composition

Hypochlorite de calcium (65% minimum)/1000 g/kg

Mode d'emploi

S'assurer que la filtration soit en marche.

Ajuster le pH entre 7,0 et 7,4

En piscine découverte, maintenir une concentration en stabilisant comprise entre 25 et 50 mg/l.

Répartir le produit au plus près de l'eau, en face des refoulements s'il y en a (attention au sens du vent ! risques de projection de produit dans les yeux).

Chloration de choc à la (re)mise en service ou en cas d'eau verte ou trouble :

Contrôler la teneur en chlore avant d'autoriser la baignade.

Prévoir 15 grammes par m³ d'eau.**Rétablissement de la teneur en chlore :**Prévoir 1,5 grammes par m³ d'eau pour remonter la teneur en chlore de 1 mg/l. En l'absence d'obligations réglementaires, nous recommandons de maintenir un pH compris entre 7,0 et 7,4 ainsi qu'une teneur en chlore minimale égale à 1,5 mg/l (DPD1).

Pour une eau équilibrée, maintenir un titre alcalimétrique complet (T.A.C.) compris entre 60 et 120 mg/l.

Précautions d'emploi**NE MÉLANGER À AUCUN AUTRE PRODUIT. NE JAMAIS DISSOUDRE AVANT USAGE.**

Conservation au sec, dans un endroit bien ventilé, à une température moyenne journalière n'excédant pas 35°C. • Ne jamais verser de produit à la surface de l'eau en présence de baigneurs. • Ne jamais verser d'eau sur ce produit qui, au contact de faibles volumes d'eau, peut réagir violemment. • Si une dosette est fournie, ne l'employer que pour ce produit et la remettre, sèche, dans le seau.

Réglementation

• H272 Peut aggraver un incendie ; comburant. • H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. • H302 Nocif en cas d'ingestion. • H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

• **Suisse :** H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. • EUH031 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique. • EUH206 Attention ! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore). • P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. • **P102 Tenir hors de portée des enfants.**

• **P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.** • P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. • P220 Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles. • P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. • P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation. • P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. • P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. • P273 Éviter le rejet dans l'environnement. • P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. • P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. • P301+P312 EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. • P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. • P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. • P304+P340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. • P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. • P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. • P391 Recueillir le produit répandu. • P370+P378 En cas d'incendie : utiliser de l'eau pour l'extinction. • P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient hermétiquement fermé. • P405 Garder sous clef. • P501 Éliminer le contenu/récipient dans un centre de traitement spécial conformément aux prescriptions légales. **Suisse :** L'emballage / récipient / boîte ... partiellement vide doit être rapporté(e) au point de vente ou remis(e) à un centre de collecte pour déchets spéciaux. • La date d'expiration et le numéro de lot figurent sur l'emballage.

Danger

